

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOUT 1937

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leur GROUPE de ROANNE.

Secrétaire général : M. le Dr BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises.	25 francs
	Étranger.	50 —

MULTA PAUCIS Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE**ORDRES DU JOUR****CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du mardi 9 Juin à 20 h. 30.

1^o Vote sur l'admission de :

M. SARRAZIN, 20, rue Boyet, Clos Bissardon, Lyon ; parrains : MM. Pouchet et Brandon. — M. HUMBERT François, pharmacien, Saint-Christophe-en-Brionnais (Saône-et-Loire) ; parrains : MM. Dieudonné et Lefèvre. — M. BERT Charles, 1, avenue Gambetta, Roanne (Loire) ; parrains : MM. Dieudonné et Vogel. — M. BERNE Jean, 13, place Morand, Lyon (6^e), Minéralogie ; Géologie ; parrains : M. Locquin et M^{me} Schnurr. — M. MOURAVIEV, 128, rue Marietton, Lyon (4^e) (Phytopathologie, Hydrophytes) ; parrains : MM. Kühner et Locquin. — M. COSTET Pierre, 22, rue de l'Hôtel-de-Ville, Villeurbanne (Rhône) ; parrains : MM. Soep et Brandon. — M. FAURE René, place de l'Église, Décines, Isère ; parrains : MM. Ducros et Lacombe. — M^{lle} GUÉRAUD Yvonne, 11, Cours Vitton, Lyon (6^e) ; parrains MM. Lacombe et Dailly. — M. BERTHOIN G., La Bégude de Mazenc (Drôme) ; parrains : MM. Revol et Nétien. — M. DELISLE Joseph, 18, Chemin Barthélemy-Buyer (Lyon). — M. BEAUPOUX Paul, Vernaison (Rhône). — M. BOURCHARD A., 3, rue Richan, Lyon. — M. COMBE Pierre, 63, rue Belfort, Lyon. — M. MARTEAU François, 61, rue Boileau, Lyon (6^e) ; parrains : MM. Jossierand et Guillemoz.

2^o Questions diverses.**SECTION BOTANIQUE : Séance du lundi 8 Juin à 20 h. 15.**1^o M. TRONCHET. — Techniques nouvelles pour l'étude des mouvements des vrilles (avec projections).2^o Présentation de plantes fraîches.

SECTION ENTOMOLOGIQUE : Séance du merc. 10 Juin à 20 h. 30.

1^o M. TESTOUT. — Sur les nouvelles classifications des *Carabidae* par le Dr Jeannel (complément).

2^o M. TESTOUT. — Note sur les *Parnassus* français.

3^o M. RÉAL. — Sur la nervulation des familles de Lépidoptères et leur classification (*suite*).

4^o Présentation d'insectes.

SECTION DE MYCOLOGIE : Séance du lundi 16 Juin à 20 heures.

1^o Questions diverses.

2^o Présentation de champignons.

EXCURSIONS

Dimanche 7 Juin. — Herborisation dans les carrières de Couzon, sous la direction de M. Barbezat. — Départ par le train bleu à 14 heures ; retour vers 19 heures (Flore méridionale).

Excursion mycologique. — Le dimanche 7 juin sous la direction de M. Brandon : au Mercrey. Rendez-vous à la gare de Lentilly à l'arrivée du train partant de Lyon-Saint-Paul à 7 h. 18. Repas tiré des sacs. Retour par le train de 19 h. 30.

Excursion mycologique. — Le dimanche 14 juin dans les Monts du Lyonnais, sous la direction de M. Pouchet. Rendez-vous à Vaugneray-Ville à l'arrivée du train partant de Lyon-Saint-Just à 7 h. 30. Repas tiré des sacs. Retour par le train de 17 h. 30.

DONS

M. G. NÉTIEN (Lyon) : 25 francs.

PROCÈS-VERBAUX

GROUPE DE ROANNE

Séance du 2 Mars 1942.

M. LARUE fait un exposé sur les gisements de marbre, de baryte, de plomb et de cuivre du Roannais. Il signale notamment le champ minier de la région Juré-Grézolles-Saint-Marcel-d'Urphe où l'industrie minière fut prospère de 1725 à 1810. Il parle ensuite de l'œuvre de Henri PHILIBERT, décédé en 1901, distingué bryologiste, et qui fut professeur au collège de Roanne de 1845 à 1846.

M. CHASSIGNOL a fait don à notre Bibliothèque de 27 brochures et tirés à part ; nos remerciements.

Séances du 1^{er} Avril et du 4 Mai.

1^{er} Avril. — M. CALAS parle des mollusques terrestres et fluviatiles de la région roannaise, présente de nombreux échantillons récoltés par lui en particulier dans la vallée du Sornin où les sujets sont plus abondants que dans nos terrains siliceux de la rive gauche de la Loire.

4 Mai. — M. VOGEL, ingénieur-chimiste des Tanneries, a fait un exposé sur les arbres et arbustes à tanin et présenté quelques échantillons. M. Dieudonné a parlé du tanin au point de vue thérapeutique.

— Une excursion d'histoire naturelle générale aura lieu courant juin à Crozet et au Gouffre d'Enfer. Des précisions seront données à la séance de juin.

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION BOTANIQUE

Notes sur quelques plantes du Vivarais.

PAR R. DE LITARDIÈRE.

Au cours d'excursions effectuées dans le Vivarais en août-septembre 1941, nous avons observé plusieurs plantes intéressantes à des titres divers. Ces plantes font l'objet des notes que nous donnons ci-après. Nous y relevons en particulier quelques espèces montagnardes subalpines croissant dans la région de Burzet ; la forte pluviosité qui caractérise cette région est certainement l'une des causes principales de l'existence de ces espèces à de basses altitudes.

Dryopteris Phegopteris (L.) C. Christens.

D'après REVOL (*Cat. pl. Ardèche* 275), la limite altitudinale inférieure de cette espèce — mentionnée comme assez rare dans l'Ardèche — serait de 900 m. Aux environs de Burzet, le *D. Phegopteris* croît en plusieurs points de basse altitude :

1° Route de Péreyres, peu après le rocher de l'Horloge, muraille humide de pierres granitiques, exp. W., alt. 520 m. env., en compagnie de *Cystopteris Filix-fragilis* (L.) Borbas var. *pinnatipartita* Koch, *Asplenium Trichomanes* L., *Stellaria Alsine* Grimm, *Cerastium caespitosum* Gilib. var. *hirsutum* (Fries) Briq., *Sagina procumbens* L., *Hypericum humifusum* L. subsp. *eu-humifusum* Briq., *Campanula rotundifolia* L., *Lactuca muralis* (L.) Fresen.

2° Vallon du torrent de Pomaret, rive droite, cavité rocheuse au bord du sentier de la ferme de la Capitelle, exp. N., alt. 530 m. env., en compagnie d'*Athyrium Filix-femina* (L.) Roth, et en amont, à la base des rochers et sur les murailles granitiques humides, exp. N., vers 600 m. d'alt., très abondant et de grande vitalité.

3° Au-dessus de la route de La Valette, au bord d'un ruisseau, sur granite, exp. E.-N.-E., alt. 530 m. env., en compagnie d'*Athyrium Filix-femina* (L.) Roth, *Stellaria Alsine* Grimm, *Cerastium caespitosum* Gilib. var. *hirsutum* (Fries) Briq., *Sagina procumbens* L., *Cardamine hirsuta* L. subsp. *silvatica* (Link) Syme, *Chrysosplenium oppositifolium* L., *Parnassia palustris* L., *Epilobium collinum* Gmel., *Myosotis silvatica* Hoffm.

Asplenium Breynii Retz. = *A. germanicum* auct. (vix Weis).

Lalevade, rochers granitiques près du pont sur le Salyndre, 265 m.

L'*A. Breynii* paraît se trouver ici à sa limite altitudinale inférieure dans l'Ardèche, limite que REVOL (*Cat. pl. Ardèche* 277) fixe à 400 m. Nous l'avons observé en de nombreuses localités des communes de Burzet, Montpezat, Meyras, Jaujac ; il constitue une caractéristique de l'*Asarinetum rupestre* (rochers et murailles granitiques).

1. Les précipitations annuelles sont comprises entre 1.500 et 2.000 mm. dans le bassin du torrent de Bourges, au N. de Lamadès (cf. GAUSSEN, *Carte de la pluviosité annuelle des Alpes, du bassin du Rhône et de la Corse*).

Festuca ovina L. subsp. **eu-ovina** Hack. var. **glauca** Hack. subvar. **macrophylla** St-Y.

Burzet, rochers granitiques près du hameau de la Coste-Verte, 600 m. env. — Plante typique à épillets de 9 mm. de long, longuement aristés; feuilles mesurant jusqu'à 1,4 mm. de diamètre.

Au Gerbier-de-Jonc, dans les rocailles phonolithiques, 1.450-1.550 m., en compagnie du *F. ovina* var. *supina* (Schur) Hack. subvar. *eu-supina* St-Y. et du *F. spadiacea* L. var. *genuina* Hack. subvar. *aurea* (Lamk) Hack., nous avons observé une forme de passage entre les subvar. *eu-glauca* St-Y. et subvar. *macrophylla*, à épillets mesurant 8 mm. de long, courtement aristés, comme chez le premier, à feuilles épaisses, mesurant jusqu'à 1,15 mm. diam., comme chez le second.

F. ovina forma inter subsp. **eu-ovinam** var. **glauca** et subsp. **laevem** Hack. var. **marginatam** Hack. ambig.

Burzet, route de Péreyres, rochers granitiques à la sortie du village, 520 m. env.; Burzet, entre la Boite et la Brousse (route de Sagnes), clairières de la hêtraie, sol rocailleux granitique, 1.150 m. env., en compagnie du subsp. *laevis* var. *gablica* (Hack.) St-Y. subvar. *Costei* St-Y¹.

Les échantillons que nous avons observés dans ces deux localités sont remarquables par leurs feuilles épaisses (0,95-1,20 mm.) à sclérenchyme continu ou subcontinu, dont les gaines sont entières jusqu'à 1/4-1/3 (1^{re} localité) ou 1/3 (2^e localité); les épillets mesurent 7 (2^e localité) — 8 mm. de long (1^{re} localité); leurs glumelles sont brièvement aristées.

Lepidium neglectum Thell.

Lalevade, bord de la route d'Aubenas, près du pont sur le Salyndre, 264 m.

Espèce adventice non encore signalée dans la flore ardéchoise.

Alchemilla alpina L. subsp. **eu-alpina** Asch. et Graebn. var. **saxatilis** (Bus.) Briq.

Cette Alchemille orophile qui est très répandue dans le Vivarais entre 900 et 1.754 m. (cf. Revol, *Cat. pl. Ardèche* 88; Braun-Blanquet, *L'origine et le dev. des flores dans le Massif Central de France* 172) forme quelques belles colonies abyssales aux environs de Burzet:

Route de Péreyres, à la sortie du village, rochers granitiques, exp. N.-W., alt. 520-530 m.

Entrée du vallon du torrent de Prunaret, sentier de la ferme de la Capitelle, exp. N., alt. 530 m. env.

Angelica sylvestris L. var. **elatior** Walhenb. (= *A. montana* Brot.; *A. sylvestris* var. *montana* Pollini; *A. sylvestris* var. *decurrens* Avé-Lall.).

Péreyres, rocailles basaltiques humides à la base de la falaise du Ray-Pic, alt. 1.200 m. env., dans l'Adénostylaie, en compagnie de *Peucedanum Ostruthium* (L.) Koch var. *vulgare* Alef., *Adenostyles Alliariae* (Gouan) Kerner, *Cirsium rivulare* (Jacq.) Link, *Hieracium amplexicaule* L. subsp. *amplexicaule* Zahn var. *genuinum* Scheele subvar. *glutinosa* (A.-T.) Zahn, etc.

1. Cette Fétuque paraît abondante aux environs de Burzet; nous l'avons observée notamment à la sortie du village, sur les rochers granitiques au bord de la route de Péreyres.

Centaurium umbellatum Gilib. var. **transiens** (Wittr.) Ronn. in litt., *nov. comb.* [= *Erythraea Centaurium* var. *transiens* Wittr. in sched. *Erythraea* exsic. Fasc. IV, 41 (1890), cum diagn. ; *Erythraea Centaurium* var. *Dalmatica* Borb. in *Bot Centralbl.* LIX, 164 (1894) ; *C. umbellatum* subsp. *transiens* Ronn. in *Mitt. naturw. Ver. Steierm.* LII, 317 (1916)].

Vallée de l'Ardèche, rive gauche, rochers basaltiques humides au-dessous des bois de *Quercus Ilex*, route de Pont-de-Labeaume à Thueyts, non loin du pont de Rolandy, 320 m. env.

Race méditerranéo-atlantique dont l'aire de répartition est encore très mal connue. Son centre de dispersion occupe les régions voisines des côtes orientales de l'Adriatique, jusqu'en Grèce ; la plante existe aussi en Corse et se retrouve dans la Manche (Vauville, leg. Corbière, in herb. R. Lit., sub : *Erythraea Centaurium* Pers. var. *subcapitata* Corb.) et dans l'île de Jersey (Le Quennevais, sables maritimes, leg. Fr. Louis-Arsène, in Soc. fr., n. 6694, sub : *Erythraea Centaurium* (L.) Pers. var. *ellipticum* Druce).

La var. *transiens* est caractérisée par le calice égalant presque le tube de la corolle à l'anthèse, la corolle à lobes égalant les 2/3 au 3/4 du tube, les anthères mesurant (1,5)-2-3 mm., égalant le filet ou un peu plus longues. Dans les échantillons ardéchois, le calice mesure 5-5,5 mm., le tube de la corolle 6-8 mm., les lobes 5 × 2 mm., les anthères 1,8-2,5 mm., le filet 1,6-2,5 mm.

Euphrasia minima Jacq. ex DC.

Burzet, près la Brousse, nardaiè à *Calluna*, 1.220 m. env.

Bois de Cuze (*Abies* et *Fagus*), au-dessus du Ray-Pic, clairière, 1.300 m. env., en compagnie de *E. Rostkoviiana* Hayne.

Orophyte alpin, rare dans le Vivarais (signalé uniquement dans le haut bassin de la Loire), dont la limite altitudinale inférieure paraissait être de 1.500 m. (cf. Revol, *Cat. pl. Ardèche* 194). Les échantillons croissant dans les deux localités ci-dessus, de même que ceux que nous avons récoltés au Gerbier-de-Jonc (replats des rochers phonolithiques, 1.500-1.550 m.), appartiennent à la forme typique de l'espèce (var. *Schleicheri* Wettst.), caractérisée par ses feuilles, ses bractées et ses calices glabrescents, dépourvus de sétules sur leur surface ; la corolle présente une coloration analogue à celle de *E. Rostkoviiana* Hayne, avec lèvre supérieure violacée, gorge jaune, lèvre inférieure blanche, légèrement violacée, tachée de jauné à la base et striée de violet.

Galium rotundifolium L.

Bois de Cuze, au-dessus du Ray-Pic, sous les sapins, 1.300 m. env.

Espèce signalée seulement dans le haut bassin de la Loire (cf. Revol, *Cat. pl. Ardèche* 118).

Hieracium amplexicaule L. subsp. **amplexicaule** Zahn var. **genuinum** Scheele subvar. **eriopodum** Zahn.

Burzet, pont sur le torrent de Bourges, interstices des pierres, 520 m. env.

Cette plante se trouve probablement ici à sa limite altitudinale inférieure dans l'Ardèche.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Seizième note sur les Hydrocanthares.

PAR le D^r F. GUIGNOT.

Cette note sera consacrée d'abord à des questions de nomenclature et indiquera quelques changements de noms, rendus nécessaires par suite d'homonymie ou de synonymie, ensuite elle donnera la description de deux formes nouvelles : une sous-espèce marocaine d'un Dytiscide et un Gyrinide de l'Afrique centrale.

Laccophilus uniformis Feng. — M. H. T. Feng, de Tientsin, a ainsi appelé (*Pék. Nat. Hist., Bull.* 2, 1936-37, p. 1) un nouveau *Laccophilus* de Chine, mais il est préoccupé par *uniformis* Motschoulsky (*Étud. Ent.*, 8, 1859, p. 46) de l'Inde. Je propose donc de le remplacer par le nom de **Fengi** n. nom.

Bidessus pusillus Lea (*Proc. Linn. Soc. N. S., Wales* 23, 4, 1898, p. 522), au moment où il a été créé, faisait double emploi avec le *Bidessus pusillus* de Fabricius ; ce vocable doit donc être changé et je choisirai celui de **Leai** nov. nom.

Guignotus virgatipennis Guign. (*Bull. Soc. Sc. Nat. Vaucluse*, 1939, p. 55) = **dakarensis** Rég. (*Mém. Soc. Ent., Belg.* 4, 1895, p. 90), comme je l'ai reconnu ultérieurement après dissection d'un type.

Bidessus opacus Gschw. (*Ann. Transv. Mus.*, 17, 1935, p. 24) étant homonyme de *Bidessus opacus* Gerh. (*Verz. Käf. Schles.*, 1910, p. 38), je le change en **B. Gschwendtneri** n. nom.

Copelatus striolatus Balfour-Browne (*Trans. Roy. Ent. Soc., London* 88, 1939, p. 77) de la Nouvelle-Calédonie. Ce nom se trouve invalidé par *striolatus* Peschet (*Ann. Soc. Ent. France*, 1917, p. 34), sous-espèce de *pulchellus* Klug d'Afrique ; je propose pour lui le nom de **Brownei** n. nom.

Copelatus apicalis Balfour-Browne. — Ce nom (*Trans. Roy. Ent. Soc., London* 88, 1939, p. 78), attribué à une espèce de Tulagi, îles Salomon, avait été déjà donné par Fairmaire (*Ann. Soc. Ent. Belg.*, 42, 1898, p. 465) à un *Copelatus* de Madagascar. Je change donc ce nom en **tulagicus** n. nom.

Agabus dispositus Guignot. — Influencé par l'étiquette de n. sp. que cet insecte portait dans la collection Régimbart, je l'avais décrit comme nouveau, il y a quelques années (*Bull. Soc. Ent. France*, 1936, p. 189). Une lettre de M. Leech, le savant entomologiste canadien, me demandant de lui communiquer le type, m'incita à l'étudier de nouveau sans idée préconçue avant de l'envoyer ; j'ai pu alors m'assurer que l'exemplaire en ma possession se rapportait indubitablement à *Ag. aeruginosus* Aubé.

Derovatellus Marmottani Guignot. — Dans la description originale de ce nouvel insecte (*Bull. Soc. Ent. Fr.*, 1940, p. 10) il s'est glissé une légère erreur. A la ligne 9, au lieu de *peregrinus* il faut lire **Marmottani**.

Hydroporus confusus Lucas. — Le nom de cette espèce a été souvent discuté et sa synonymie plusieurs fois remaniée. Quelques années après sa description, Reiche (in Marseul, *Cat. Col. Eur.*, 1866, p. 19) s'aperçut que le nom ne pouvait être conservé, faisant double emploi avec l'*Hydroporus confusus* Klug (*Symb. phys.*, 4, 1833) t. 34, f. 4) d'Égypte et de Syrie.

Quoique ce dernier ait été ultérieurement classé dans les *Bidessus* ¹, le vocable *confusus* Klug était définitivement invalide, pour cause d'homonymie primaire, d'après les lois de la Nomenclature. Reiche changea donc ce nom en celui de *Lucasi*, que l'espèce doit porter désormais.

Il existait bien déjà un *Hydroporus nigriceps* Schaum, mais on ignorait alors qu'il représentait la même espèce que le *confusus* de Lucas et, même si on l'avait su, ce nom n'aurait pu être admis, à cause du *nigriceps* de Preller (aujourd'hui synonyme de *planus* F.). Les auteurs qui suivirent adoptèrent les uns *confusus* Lucas ², les autres *Lucasi* Reiche ou *nigriceps* Schaum ; Fairmaire décrivit même de Corse l'*H. Bonnairei* sans se douter qu'il était déjà connu, enfin Des Gozis vint encore embrouiller la question en créant son *basiclarior* bien inutile. Seules les recherches modernes ont pu permettre, grâce à l'étude de l'aédeagus, de fixer la synonymie de toutes ces formes :

- Hydroporus **Lucasi** Reiche (in Marseul, *Cat. Col. Eur.*, 1866, p. 19).
- **confusus** Lucas (*Explor. de l'Algérie*, 1849, p. 96) *nom. praeocc.*
- **nigriceps** Schaum (*Berl. Ent. Zeitschr.*, 8) 1864, p. 10).
- **Bonnairei** Fairm. (*Bull. Soc. Ent. Fr.*, 1871, p. 72).
- **basiclarior** Goz. (*Misc. Ent.* 22, 1914, p. 164).

Rhantus pulverosus Steph. s. sp. *Bramardi nova*. — Cette variation diffère de la forme typique par deux caractères principaux : la forme et la sculpture.

1° La forme est plus convexe et plus régulièrement ovale, c'est-à-dire atténuée en avant et en arrière, avec la plus grande largeur située vers le milieu des élytres et non à leur tiers postérieur.

2° La sculpture des élytres est constituée par des mailles tout à fait incomplètes, excepté sur les côtés, et par un grand nombre de petits points, alors que chez la forme typique les mailles de la réticulation sont presque toutes complètes et les petits points bien moins nombreux et beaucoup moins visibles.

Comme signes secondaires on peut noter que le pronotum, outre la tache discale, présente encore souvent le bord postérieur noirci au milieu et que l'apophyse prosternale est toujours brunâtre.

Par ailleurs les caractères sexuels du ♂ (aédeagus, forme des protarses, des mésotarses et de leurs ongles) sont identiques à ceux du *pulverosus* Steph., preuve évidente qu'il s'agit seulement ici d'une variation de l'espèce.

Dédié à M. Bramard, jeune entomologiste de l'ès, plein d'avenir, qui l'a recollé à Douyèt, dans les environs de cette ville.

Je signalerai pour terminer que, contrairement à ma première opinion (*Guign. Hydroc. de Fr.*, p. 625) l'espèce ne doit pas s'appeler *punctatus* Foucr. 1785 (sub *Dytiscus*), par suite d'homonymie primaire avec *Dytiscus punctatus* Scop. 1863, qui est l'*Acilius sulcatus* L. actuel. Le nom de *conspersus* Gyll. 1808 ne saurait non plus lui être appliqué, étant préoccupé par *Dytiscus conspersus* Marsh. qui fait partie maintenant du genre *Agabus*. On arrive ensuite à *pulverosus* Steph. 1928, appellation seule valable.

Orectogyrus Favareli n. sp. — ♂. En ovale large, très convexe, noir

1. Il fait même actuellement partie du genre *Guignotus* Houlbert.

2. J'ai commis, moi aussi, jadis cette erreur (*Hydroc. de France*, 1931-32, p. 367).

à reflets métalliques, à pubescence jaune d'or, à bordure latérale testacée, à élytres ornés de trois miroirs.

Tête bronzée, bleutée sur le front, à épistome transversal, à labre submicirculaire, fortement ponctué-pubescent, excepté sur la ligne médiane et le milieu du bord antérieur qui est pourvu d'une longue mèche de poils brun-roux. Fond de la tête et de l'épistome à réticulation formée de mailles rondes, avec, sur celui-ci, quelques rares points très fins. Antennes et palpes noirs à base ferrugineuse.

Pronotum à miroir trapézoïdal, teinté de reflets bronzés et cuivreux, bleuâtre vers la base, à pubescence latérale atteignant en avant le milieu de l'œil, à bordure testacée médiocrement large. Fond du miroir à mailles rondes. Écusson en triangle équilatéral.

Élytres à plus grande largeur située peu après les épaules. Miroirs d'un bronzé violacé, consistant en un miroir sutural commun, très large, subparallèle, à sommet dépassant légèrement le milieu de la longueur, arrondi séparément de chaque côté de la suture, et sur chaque élytre en un miroir discal presque aussi large que le sutural, à bord interne rectiligne, à bord externe fortement arqué dans sa moitié basale, puis oblique et rectiligne jusqu'au sommet qui est presque aigu ; les trois miroirs longuement réunis entre eux à la base sur presque le quart de la longueur du miroir sutural et à réticulation formée de mailles transversales ou obliques. Pubescence interspéculaire très étroite, à peine un peu plus large en arrière. Bordure testacée légèrement et progressivement dilatée de l'avant vers l'arrière, puis atténuée au sommet. Apex élytral à peine sinué, avec l'angle épipleural obtus et l'angle sutural étroitement arrondi. Rebord sutural très fin, effacé même dans la moitié antérieure.

Dessous noir, un peu ferrugineux sur le prosternum, le mésosternum et l'abdomen.

Pattes ferrugineuses, les antérieures brun-ferrugineux avec leurs tarsi noirs. Protibias avec l'angle apical externe obtus-émoussé ; protarsi fortement dilatés, à dernier article presque carré, aussi long que les deux précédents ensemble.

Aedeagus. Pénis ferrugineux, atteignant environ les deux tiers de la longueur des paramères, à section triangulaire à la base, puis fortement comprimé en lame, avec le sommet arrondi, vu de côté. Paramères noirs, à base brunâtre, densément et longuement ciliés de noir sur tout leur pourtour.

Long. 9 mm. (*ano excepto*).

Type ♂ unique du lac Kivou, Congo belge, dans ma collection ; envoyé par M. Géo Favarel, à qui je suis heureux de le dédier.

Dans ma classification¹ l'espèce rentre dans le groupe *bicostatus*, sous-groupe *bicostatus*. Quoiqu'elle ne soit représentée que par un seul exemplaire, je n'ai pas craint de la décrire, car, avec ses larges miroirs élytraux, longuement réunis entre eux à la base et transversalement réticulés, elle ne ressemble à aucune autre. Les plus voisins sont peut-être les *O. laticollis* Rég. et *albertianus* Ochs, mais leurs miroirs élytraux sont indépendants les uns des autres, le miroir discal est bien moins large et d'une forme différente.

1. Cf. Guignot, *Mém. Mus. Nat.*, Paris, IX, 1939, p. 41.

CONTRIBUTIONS A L'ÉTUDE DES LÉPIDOPTÈRES SATURNIOÏDES (XII)¹
Révision des SATURNIOÏDES MACROURES (Actiens de Sonthonnax).
 Par Henri TESTOUT (Lyon).

4. Description d'une nouvelle espèce d'*Argema* de la Malaisie².

Argema rieli nov. sp., ♂ (Pl. I. Fig. 1, dessus ; fig. 2, dessous).

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES : Ceux décrits au début de cette révision (*Bull. Soc. Linnéenne, Lyon*, IX (6), p. 82-83).

Parasternite mésothoracique étroit et allongé, comme dans les *Saturnidae*, ne rejoignant pas l'épimère (*loc. cit.*, X, (9), pl. I, *idem* à fig. 5).

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES : (*Antennes* absentes). *Palpes* brunâtres. *Front* jaune. *Collier* brun roux comme la *costa*. *Prothorax* roussâtre clair. *Abdomen* jaunâtre. (*Patte*s absentes).

Ailes foncièrement vert jaunâtre clair (Code SÉGVY, jaune n° 323). Taches et rayures brun violacé (Code SÉGVY, rouge n° 131) plus ou moins roussâtre par endroits³.

DESSUS (fig. 1) : *Ailes antérieures* : Aire basale violet roussâtre jusqu'à la rayure interne qui est plus foncée. Aire médiane vert jaunâtre. Rayure externe ondulée à peine indiquée, formée de squamules brun violacé peu marqués. Aires marginale et submarginale vert jaunâtre, mais la partie entre le *torvus* et M³ est envahie par une large tache brun violacé, qui se prolonge légèrement en pointe jusqu'à M². Vers l'*apex*, un semis de même couleur.

Costa brun violacé jusqu'à l'*apex* et semée d'écaillés brun clair.

Ocelle loin de la *costa*, étroit, jaune brunâtre, avec un faible arc brun noir.

Ailes postérieures : Aire basale violet roussâtre, plus claire que celle des antérieures. Rayure interne presque droite entre le bord antérieur et le bord anal. Aires médiane et marginale entièrement vert jaunâtre, la rayure externe manque. Marge avec un léger semis brun violacé roussâtre, s'étendant du sommet de l'aile à la naissance de la queue. Cette dernière à partir de cet endroit est semée de squamules brun roussâtre jusqu'à la spatule (cette spatule manque).

Ocelle petit, presque entièrement jaunâtre avec un mince arc noir au bord proximal.

DESSOUS (fig. 2) : *Ailes antérieures* : Aire basale brun roux très clair, la rayure interne est nettement marquée de brun violacé. Aire médiane jaune verdâtre. *Ocelle* brun roux, nettement formé. Rayure externe ondulée, d'un brun plus foncé que l'aire submarginale, dont elle est séparée par une mince bande parallèle plus claire. Dans l'aire marginale une tache brun roussâtre occupe le même emplacement que celle située sur le dessus de l'aile. Vers l'*apex*, une bande de squamules brun violacé.

Ailes postérieures : Aire basale brun roux très clair, rayure interne brun violacé. Aire médiane vert jaunâtre. Rayure externe brun violacé faiblement

1. Voir XI, in : *Bulletin de la Société Linnéenne de Lyon*, X, (8-9-10), 1941, p. 121.

2. Communication présentée à la Séance du 15 avril de la Société Linnéenne de Lyon (*Section d'Entomologie*).

3. Code universel des couleurs par E. SÉGVY (Édit. Lechevalier, *Enc. prat. du Natur.*, XXX, Paris, 1936).

Argema rieli nov. sp.

Testout

Holotype ♂ (Amboine)

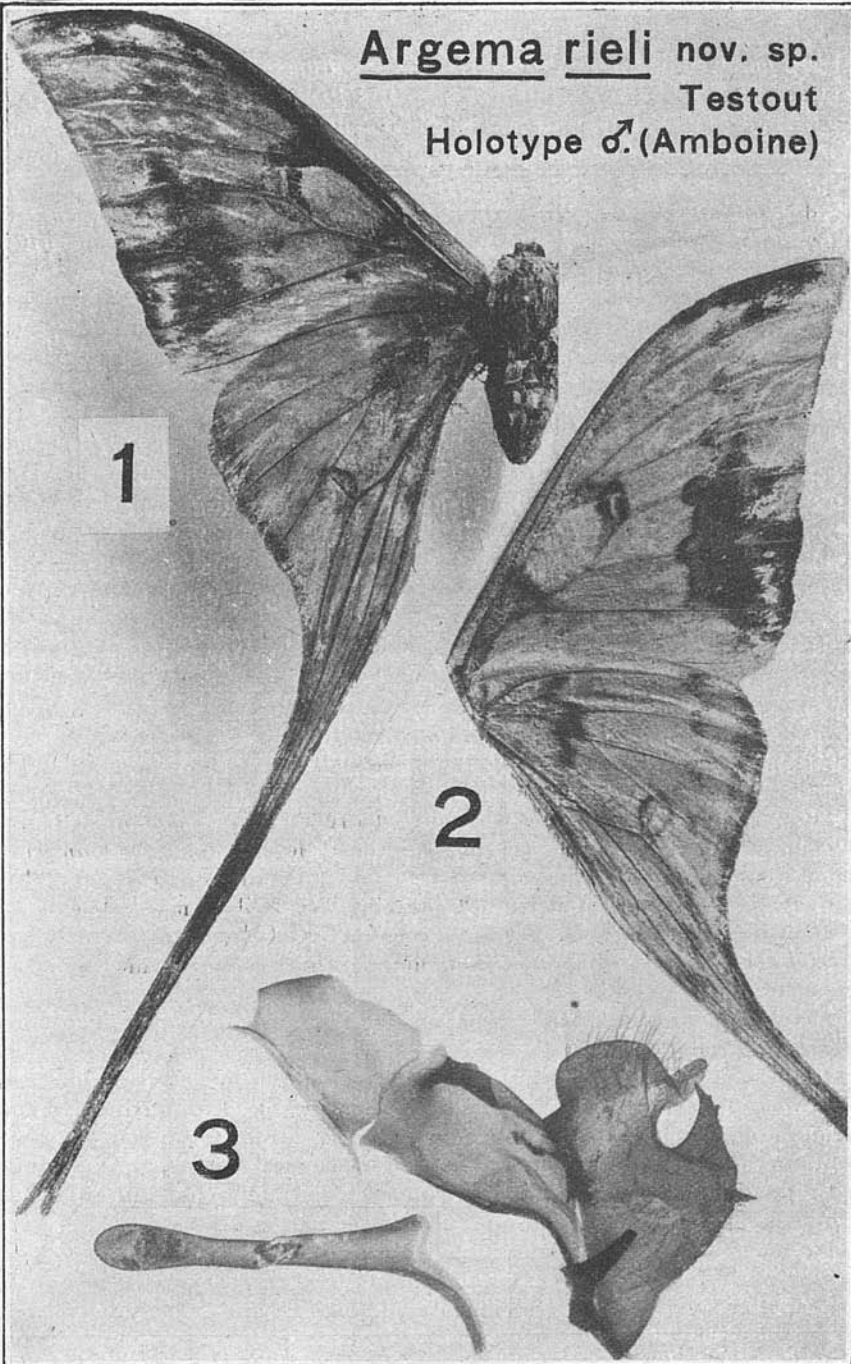


PLANCHE I. — Fig. 1. *Argema rieli* nov. sp. ♂, Holotype (Amboine), vu en dessus.
Fig. 2. *Idem*, vu en dessous. — Fig. 3. Armure génitale, $\times 8$ (Dissection de Ch.
BOURSIN du Muséum de Paris). (Photographies de H. TESTOUT.)

indiquée et interrompue. Marge de la même couleur. *Ocelle* brun roux, un peu plus grand que celui des antérieures.

Envergure : 130 mm. Longueur de l'aile postérieure : 130 mm.

ARMURE GÉNITALE ♂ (*incomplète*) (Pl. 1, fig. 3).

Valve : (droite). Courte, forte et trapue, sa partie supérieure largement arrondie avec un processus en forme de lobe également arrondi, dirigé vers l'extérieur, dont la longueur est à peu près la moitié de la partie dont il est e prolongement.

Le processus inférieur de la valve avec l'extension du sacculus bien détachée de la partie supérieure par une profonde échancrure ; il se termine par une longue et forte pointe très chitinisée et portant des dents irrégulières à son bord externe ; un peu en dessous et en avant le bord (correspondant à la plaque chitinisée inférieure qui existe à cet endroit chez *Argema maenas* Doubl.) se trouve une très forte et courte dent chitinisée très proéminente, droite, à extrémité pointue et à base large.

Uncus : absent. *Fultura inférieure* : Il ne subsiste du côté droit qu'une longue et forte épine très chitinisée, dont l'extrémité semble avoir été brisée. Son bord interne est garni d'une série de denticulations peu profondes dirigées vers le haut. Il est probable que sur une armure complète et intacte cette pièce a sa réplique du côté gauche.

Saccus : absent. *Pénis* : Relativement long et grêle, le coecum penis légèrement dilaté et arrondi ovalemment ; la partie distale du pénis s'évase graduellement depuis le milieu, les bords inférieur et supérieur sont plus chitinisés ; l'inférieur s'allonge distalement en une longue gouttière recourbée vers le bas.

HOLOTYPE : 1 ♂, Amboine. Musée de la Condition des Soies de Lyon, provenant de la Collection Ch. OBERTHÜR, qui l'a reçu du Musée d'Amsterdam.

Cet exemplaire figure dans les Collections sous le nom de *Sonthonnaxia maenas* var. *rosenbergi* Kaup, que M. BOUVIER lui avait laissé, lors de la révision de ce Musée qu'il fit en 1929 et c'est ainsi qu'il est mentionné dans le Catalogue publié peu après (*Lab. Étud. Soie*, XVII, p. 59).

Cependant, ce même auteur, dans la fin de l'Étude des Saturnioïdes normaux (*Mém. Mus. Nat.*, III, 1936, p. 260) revient sur ce spécimen en émettant des doutes sur son identification.

En effet, cet exemplaire n'a en réalité aucun rapport avec la ♀ décrite par KAUP sous le nom de *rosenbergi* qui figure au Musée de Darmstad et que SONTNONNAX considérait avec raison comme une ♀ typique de *maenas* ; elle est réparée par des bandelettes de papier et méconnaissable actuellement. Nous possédons des notes manuscrites et un dessin de GSCHWANDNER qui a vu également ce type ; ils ne font que confirmer cette opinion.

Nous pouvons considérer le spécimen de la Condition des Soies de Lyon, comme entièrement différent de toutes les autres formes indo-malaises déjà décrites, tant par sa couleur que par la disposition des rayures et des taches de ses ailes.

Son armure génitale, malgré qu'elle soit incomplète est absolument particulière et spécifiquement différente de ces autres formes ¹.

1. Les figures des armures génitales des autres espèces indo-malaises seront publiées dans le prochain Mémoire qui concernera ce groupe d'*Actiens* orientaux.

Malheureusement cet exemplaire est très frotté, peu lisible, ainsi que le montre notre reproduction et il a fallu reconstituer schématiquement certaines parties de son dessin pour établir la description que nous venons d'en donner. C'est probablement pour cette raison que l'on avait négligé jusqu'à présent de préciser sa situation spécifique.

Nous dédions respectueusement cette très intéressante espèce à M. le Dr RIEL, Président d'honneur de la Société Linnéenne et Conservateur du Musée de la Condition des Soies de Lyon.

**Notes sur *Ameles abjecta africana* Bolivar
(Orthoptère, Mantidæ) et le rythme de croissance des Mantes.**

Par M. KORSAKOFF (suite).

*Rythme de croissance des Mantides*¹.

En plus des *Ameles abjecta africana* BOLIVAR, j'ai observé les cycles évolutifs annuels, depuis la sortie de l'oothèque jusqu'à l'état « imago » d'autres Mantides méditerranéennes et de lisière Nord du Désert : *Empusa egena* CHARP., *Sphodromantis viridis* BURM (= *bimaculata* FORSK.), *Iris deserti* UV., et *Blepharopsis mendica* FAB.

Tous les chiffres démontrant le rythme de croissance des espèces prises en observation, sont indiqués en moyenne. Ces espèces habitant différentes zones géographiques, furent élevées chez moi à Nice dans les conditions analogues et déjà indiquées.

Rythme de croissance de Sphodromantis viridis (= *bimaculata*) FORSK.

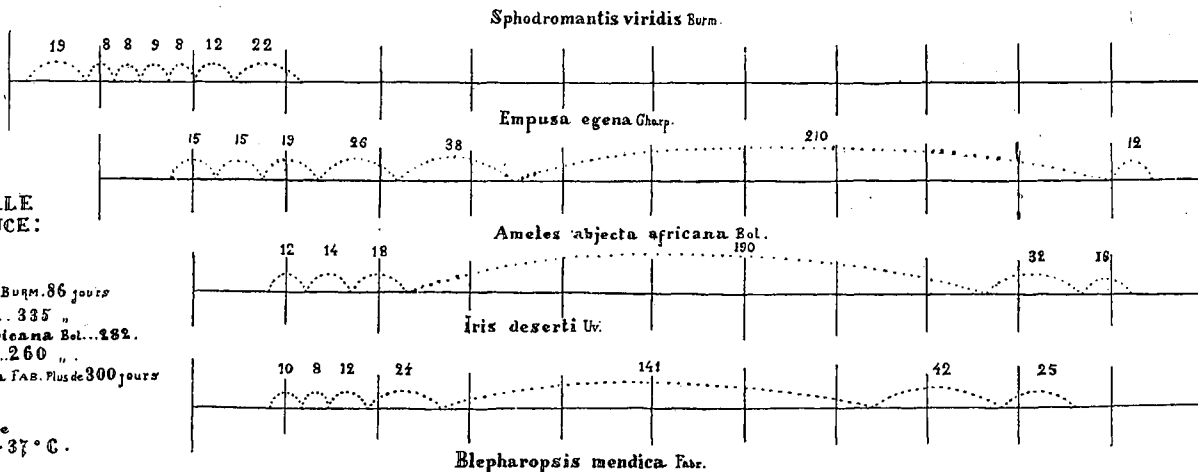
Écllosion et	I ^{re} mue.	5 juin
	II ^e mue.	24 —
	III ^e mue.	9 juillet
	IV ^e mue.	10 —
	V ^e mue.	19 —
	VI ^e mue.	27 —
	VII ^e mue.	8 août
	VIII ^e mue terminale.	29 —

La croissance totale des *Sphodromantis* s'effectue en 85 jours.

Ainsi entre la	I ^{re} et	II ^e mue il se passe	19 jours
— la	II ^e et	III ^e mue.	8 —
— la	III ^e et	IV ^e mue.	8 —
— la	IV ^e et	V ^e mue.	9 —
— la	V ^e et	VI ^e mue.	8 —
— la	VI ^e et	VIII ^e mue.	12 —
— la	VII ^e et	VIII ^e mue.	22 —

1. Voir les Diagrammes des étapes de croissance.

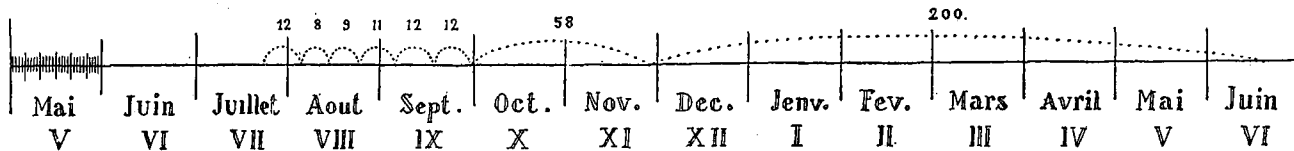
Diagrammes des étapes de croissance de quelques Mantres circa-méditerranéennes.



**DURÉE TOTALE
DE CROISSANCE:**

- Sphodromantis viridis* Burm. 86 jours
- Empusa egea* Charp. 335 "
- Ameles abjecta africana* Bol. 182.
- Iris deserti* Uv. 260 "
- Blepharopsis mendica* Fabr. Plus de 300 jours

Condition thermique
de l'élevage 20-37° C.



Rythme de croissance de Empusa egena CHARP.

Exclusion en juillet ; larves hivernantes ; adultes en mai.

Nombre de jours entre la

I ^e et II ^e mue.....	15
II ^e et III ^e mue.....	15
III ^e et IV ^e mue.....	19
IV ^e et V ^e mue.....	26
V ^e et VI ^e mue.....	38
VI ^e et VII ^e mue.....	210
VII ^e et VIII ^e mue.....	12

Au total : 335 jours.

Rythme de croissance de Iris deserti Uv.

Nombre de jours entre la

I ^e et II ^e mue.....	10
II ^e et III ^e mue.....	8
III ^e et IV ^e mue.....	12
IV ^e et V ^e mue.....	24
V ^e et VI ^e mue.....	141
VI ^e et VII ^e mue.....	42
VII ^e et VIII ^e mue.....	25

Au total : 260 jours.

Rythme de croissance de Blepharopsis mendica FAB.

Nombre de jours entre la

I ^e et II ^e mue.....	12
II ^e et III ^e mue.....	8
III ^e et IV ^e mue.....	9
IV ^e et V ^e mue.....	21
V ^e et VI ^e mue.....	12
VI ^e et VII ^e mue.....	12
VII ^e et VIII ^e mue.....	58
VIII ^e et IX ^e mue.....	210

Au total plus de 300 jours.

Quelques observations et hypothèses.

Donnant un coup d'œil sur nos diagrammes présentant les étapes comparatives de la croissance des différentes espèces de Mantides circa-méditerranéennes, nous remarquons que la première espèce (*Sphodromantis*) habitant le littoral et les hauts plateaux nord-africains (en Europe la *Sphodromantis bioculata* FORSK, n'habite que le sud de l'Espagne), mais absente dans le véritable désert, éclôt au début de l'été, exécutant toutes ses mues jusqu'à l'état « imago » en 86 jours (en moyenne) au cours des mois les plus tempérés de l'année.

De l'oothèque déposé en automne les jeunes n'éclosent que l'été suivant ne possédant ainsi ni larves hivernantes, ni la longévité des espèces du désert.

SECTION MYCOLOGIQUE

Méthode pratique pour l'obtention et l'économie de l'alcool absolu.

Par M. LOCQUIN.

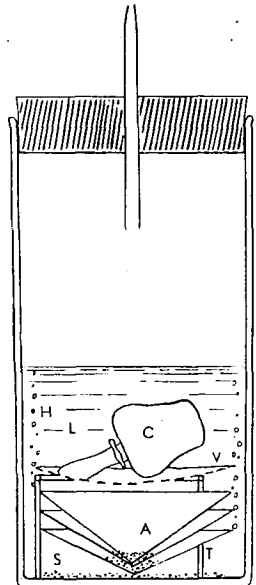
Le manque actuel d'alcool absolu rend nécessaire l'économie de ce corps. Pour ceux qui n'ont pas accès à un laboratoire, le procédé suivant rendra, je crois, quelques services.

La méthode de déshydratation des alcools à 90-95° du commerce, que j'emploie depuis le début de la guerre, est basée sur la décomposition à froid de l'eau par le couple Aluminium-Mercure. Cette décomposition entraîne la formation d'alumine, insoluble dans l'alcool qu'il est facile d'éliminer par décantation, et d'Hydrogène qui se dégage.

Voici la technique. Préparer des feuilles minces d'Aluminium du genre papier à chocolat, de la façon suivante : décaper et laver les feuilles dans une solution alcoolique concentrée de potasse ; rincer à l'eau ; plonger celles-ci dans une solution aqueuse de sublimé à 5 % environ, les retirer au bout de quelques secondes et essuyer rapidement afin d'éviter d'introduire de l'eau et du sublimé dans l'alcool ; les plonger aussitôt dans un flacon à large goulot, contenant l'alcool à déshydrater, muni d'un bouchon à tube effilé pour laisser libre le dégagement d'Hydrogène. Lorsque tout dégagement d'Hydrogène a cessé, la déshydratation est achevée. On peut vérifier que l'alcool obtenu est bien absolu par l'une des trois méthodes classiques : versé dans un grand excès de Xylol il ne produit aucun louche ; une pincée de sulfate de cuivre anhydre ne bleuit pas à son contact prolongé ; un morceau de carbure de calcium ne donne lieu à aucun dégagement d'acétylène¹.

Pour économiser l'alcool nécessaire à la déshydratation des pièces volumineuses, au lieu d'employer la méthode des alcools successifs de P. Masson, je procède de la manière suivante : le tube qui doit contenir les pièces à déshydrater est garni à sa base de feuilles d'Aluminium préparées comme précédemment, pliées en cône très obtus et placées la pointe en bas, ceci pour faciliter le départ des bulles d'Hydrogène.

Ces feuilles sont surmontées d'un carré de mousseline ou mieux recouvertes d'une rondelle de toile de verre, en prenant soin de laisser un passage suffisant pour les bulles d'Hydrogène entre celle-ci et les parois du vase. Si



Flacon à déshydratation : A. Cônes en papier d'aluminium ; T. Trépied ; L. Liquide déshydratant ; V. Rondelle de toile de verre ; C. Champignon à déshydrater ; H. Bulles d'hydrogène ; S. Flocons d'alumine.

1. Le même procédé de déshydratation s'applique indifféremment aux alcools et aux cétones. Il m'a donné notamment de très bons résultats avec l'acétone.

la pièce à déshydrater est lourde, un petit trépied métallique, ou mieux encore en verre, soutiendra cette rondelle et évitera l'écrasement des feuilles. L'interposition de cette toile est nécessaire pour empêcher les flocons d'alumine, déplacés par une agitation malencontreuse du liquide, de se fixer sur la pièce. On verse ensuite ce qu'il faut d'Alcool pour la recouvrir. L'eau de déshydratation plus lourde que l'alcool a tendance à se rassembler au fond du tube où elle est détruite par l'Aluminium.

L'emploi de cette méthode augmente la durée de déshydratation, mais celle-ci est plus complète ; de plus elle permet de réduire le nombre des bains successifs nécessaires pour les grosses pièces.

D'où économie considérable d'alcool.

Elle est à recommander toutes les fois qu'un séjour dans l'alcool n'altère pas les tissus de la pièce à déshydrater et que le fixateur ne vient pas souiller en trop forte proportion l'alcool absolu, notamment lorsqu'il est lui-même le fixateur.

Bibliographie : Yearbook of Pharmacy, 1927.

ENVOIS A LA BIBLIOTHÈQUE

M. le Prof. DE LITARDIÈRE a eu l'amabilité de nous adresser pour notre Bibliothèque toute la collection des tirés à part de ses mémoires de botanique.

J. FAVRE. Le *Cordyceps gracilis* (Greville) en Suisse. Extrait du « Schweizerischen Zeitschrift für Pilzkunde », 1942.

M^{lle} KOO WEN-YAH. La Pharmacopée chinoise d'après les textes anciens. Étude botanique de quelques drogues. Thèse de la Faculté de médecine et pharmacie de Lyon, oct. 1941.

Dr J. OFFNER. Produits de remplacement du café, de l'huile et du savon ; Grenoble, 1941. (En vente chez l'auteur, 17, rue Hébert, Grenoble, franco, 6 francs.)

Nos remerciements.

ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

Serais acheteur : Flahault, Flore des Alpes et des Pyrénées, T. I. — Rey-Pailhade, Les Fougères. — Deglaud et Gerbe, Ornithologie européenne, 2 vol. — Penzig, Flore col. de poche du littoral méditerranéen. — Sielain, Atlas de poche des plantes des champs et des bois. — Rien qu'en bon état. Faire offres : M. SIRON, La Roseraie, rue de la Croix, Cannes (A.-M.).

M. TESTOUT, 107, rue Moncey, à Lyon, serait acheteur du Traité de Microscopie de LANGERON, mais seulement pour les 1^{re}, 3^e ou 4^e éditions, faire offre avec prix demandé. Serait également acheteur d'un *Contax* ou *Leica*, même d'un ancien modèle.

MAISON DUMAS-VIVIAN

72, Avenue de Saxe, LYON. Tél. M 55-61
5, rue Marcellin-Allard, St-ETIENNE. Tél. 43-12

MEUBLES - MACHINES

FOURNITURES de BUREAUX

SPÉCIALITÉ de FICHES de CLASSEMENT

USINE : 109, rue Ney, LYON

COMPAGNIE ÉLECTRO-COMPTABLE

Machines Electro-Comptables à cartes perforées

Société Anonyme au Capital de 31.500.000 de frs.

Magasin de vente et salle d'exposition :

29, Boulevard Malesherbes. PARIS VIII^e

LYON : 4 & 6, rue Grôlée — MARSEILLE : 58, rue Paradis

PERRAUD & FILS

22, Place des Terreaux

LYON

T: B 06-39 Adr. Tél. PERRAUFILS-LYON

FLEURS NATURELLES

Maison de Premier Ordre

Livraisons rapides directes

ou par ses correspondants

en France et dans tous pays.

Catalogues — Bulletins périodiques — Comptes rendus d'Assemblées
Têtes de lettres, factures et tous imprimés de bureau

IMPRIMERIE PROTAT FRÈRES — MACON

Publicité en toutes langues européennes et orientales

Equations et formules de mathématiques, algèbre, chimie

Travaux artistiques en noir et en couleurs
Similigravure. Trichromie. Héliotypogravure.

Conditions spéciales aux Membres de la Société

COMPTOIR CENTRAL D'HISTOIRE NATURELLE

N. BOUBÉE & C^{ie}

3, place Saint-André-des-Arts, et 11, place Saint-Michel. — Paris (6^e)

ZOOLOGIE, BOTANIQUE, GÉOLOGIE, MINÉRALOGIE

Atlas d'entomologie avec planches en couleurs.

Atlas des fossiles avec planches en noir.

Atlas des oiseaux avec planches en couleurs.

Pour paraître : Atlas des amphibiens et reptiles.

Atlas des mammifères. — Atlas des poissons.

Catalogue franco

- sur demande -

IMPRIMERIE TRACOL SAINT-ÉTIENNE

COMMERCE ET ADMINISTRATION

SPÉCIALITÉS

IMPRESSIONS EN CONTINU. Recto - Verso - Avec ou sans carbonage.

FORMULES DE CHEQUES POSTAUX n^{os} 1418 et 1419,
avec impression en noir de la firme, du numéro de compte et,
le cas échéant, de sommes; de tous textes au verso du talon.

Commande minimum : 2.500

AVIS DE VIREMENT — BORDEREAUX 101

LIBRAIRIE DES FACULTÉS JOANNÈS DESVIGNE & C^{ie}

LIBRAIRES-ÉDITEURS

36 à 42, passage de l'Hôtel-Dieu, LYON

Tél. FRANKLIN 03-85

Maison fondée en 1872

R. C. : Lyon B 3027

OUVRAGES SCIENTIFIQUES EN FRANÇAIS, ANGLAIS, ALLEMAND

VENTE DE COLLECTIONS A TEMPÉRAMENT

ANCIENNE BANQUE CLÉMENT THERON

70, rue de l'Hôtel-de-Ville — LYON

Tél. : F 35-14

Maison fondée en 1907

René MARMELAT, Successeur

Bourse — Souscriptions — Recouvrements — Surveillance des Portefeuilles —

Avances sur Titres — Paiement de tous coupons français et étrangers —

Négociation de toutes valeurs non cotées, etc.